Régionalisme et partis politiques

Autor(en): **Prongué, Bernard**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **82 (1979)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555454

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

I. EXPOSÉS

RÉGIONALISME ET PARTIS POLITIQUES

par Bernard Prongué

Parler de régionalisme à propos du Jura peut surprendre. C'est un terme un peu étranger au vocabulaire suisse. Il eût été plus normal de faire référence au fédéralisme. Il convient donc, dans une remarque liminaire, de préciser les objectifs de cet exposé introductif.

Dans son livre *Le Jura République*, Vincent Philippe voit trois grandes étapes dans l'évolution de l'idée autonomiste jurassienne au XXe siècle. Les deux premières, celles de 1917 et 1947, ont en commun la nostalgie du passé, mais à partir des années 1960, d'autres influences se manifestent:

> *« Ces idées se précisent à une date qu'on peut situer aux alentours de 1968 et qui constitue la troisième étape du séparatisme jurassien. A partir de ce moment-là, il s'enrichit de toute une série d'aspirations nouvelles. Les unes sont marquées par le réveil des revendications régionalistes, perceptible partout en Europe. Celles-ci dépassent de loin la simple affirmation nationaliste. Au patriotisme romantique a succédé une analyse des rapports de domination économique, et des ravages sociaux et écologiques qu'ils entraînent.*[1] »

Vincent Philippe insiste certainement trop sur Mai 1968, qui est une date de référence commode. Mais d'une façon générale, c'est cette évolution, décrite par ailleurs[2], qui est intéressante pour l'historien : comprendre comment s'est greffée, sur le projet politique de créer un nouveau canton, la volonté de remodeler la société pour faire un canton nouveau. Comme il n'existe pas de cas similaire dans la Confédération, il est nécessaire de recourir à d'autres exemples afin de saisir ce que la Question jurassienne a de spécifique et, en même temps, d'universel.

Délibérément, au regard de la multiplicité des thèses émises en politologie et en sociologie, la perspective historique a été privilégiée et un seul pays a été retenu, la France, ceci pour ne pas multiplier les exemples et ensuite parce que ce pays est certainement celui qui, en Europe[3], influence le plus la classe politique jurassienne. A cette fin, l'ouvrage de Christian Gras et Georges Livet, *Régions et régionalismes en France du XVIIIe siècle à nos jours*[4], peut servir de fil directeur. L'exposé comprendra donc deux volets. Le premier pourrait s'intituler «propos méthodologiques» et le second «considérations sur le cas jurassien». Il ne s'agit pas en l'occurrence de construire une problématique et d'en faire ensuite l'application, mais bien davantage d'esquisser un cadre général pour favoriser la discussion sur le véritable sujet du colloque, à savoir la confrontation entre l'internationalisme socialiste et le nationalisme, entre la lutte des classes et les luttes régionalistes, enfin, entre le régionalisme et l'histoire sociale.

I. Propos méthodologiques

Au terme d'un colloque tenu à Strasbourg en octobre 1974, et dont les actes remplissent près de six cents pages, Christian Gras constate les difficultés que soulève la réflexion sur l'action régionaliste. On tourne autour des termes de «régionalisme, fédéralisme, particularisme, provincialisme, autonomisme, nationalisme» sans arriver à les définir nettement[5]. Mais à l'évidence, le débat historique fait apparaître un clivage entre partisans de l'unité nationale, qui n'aperçoivent qu'un problème régional, et tenants des nations minoritaires, qui remettent en cause l'existence même de l'Etat-Nation, au risque d'encourir le reproche de balkanisation.

Quel est le cadre spatio-temporel dans lequel se déroule, pour l'essentiel, l'histoire régionaliste et donc l'affirmation du régionalisme ?

Le cadre spatial est bien typé: c'est celui des régions périphériques. Mais l'aspect étonnamment répétitif du débat qui oppose l'Etat central et les régions ne doit pas faire oublier que, vers le milieu du XXe siècle, le thème régionaliste commence de glisser de la droite vers la gauche dans le contexte du développement des pouvoirs économiques et sociaux de l'Etat centralisateur. Le cadre chronologique est déterminé par la Révolution française et d'une façon plus générale par la montée de l'étatisme. Pour la clarté de l'exposé, on peut retenir avec Christian Gras, quatre ou cinq étapes, un peu trop décalquées sur la mieux connue des évolutions, l'évolution occitane:

1. Réaffirmation de la fierté provinciale
2. Un temps proprement culturel
3. Apparition et extension des thèmes économiques
4. Revendication nationale proprement dite
5. Explosion des mouvements nationalitaires avec la théorie des trois «fronts»: le culturel, l'économique et le politique.

S'il n'y a pas nécessaire progression d'un stade à l'autre et si les temps sont inégaux d'une région à l'autre, il n'en reste pas moins que le cadre est commode pour étudier un problème qui est certes français mais aussi international, car l'idée de région est un des problèmes essentiels de l'époque que nous vivons.

C'est par cet aspect que la Question jurassienne relève de la grande histoire. Elle n'est pas un fait *sui generis*, sauf peut-être pour les Suisses qui croyaient avoir résolu tous leurs problèmes de minorité. Les nombreuses études qui lui sont consacrées démontrent suffisamment l'intérêt qu'elle revêt à l'étranger.

Il importe ensuite d'examiner la théorie et la praxis des mouvements régionalistes. D'un point de vue théorique, on peut retenir trois approches: celle du nationalisme, qui en France va de Renan à Barrès et à Michel Debré: c'est la conception de la nation «de volonté» qui s'incarne dans l'Etat-Nation. Celle du fédéralisme européen, illustrée par Guy Héraud et Denis de Rougemont, ce dernier proposant de dépasser l'Etat-Nation en instaurant les régions en deçà et la Fédération au-delà. Celle enfin du marxisme, qui débute par l'excommunication majeure d'Engels à l'égard des petits peuples, suppôts de la contre-révolution. Mais on sait que Marx a modifié ce jugement et que Lénine parle du droit à la séparation. L'évolution se poursuit avec la pratique ultérieure des communistes à l'égard des colonies. Sur ces différentes théories existe une littérature assez abondante, mais d'inégale valeur.

Il ressort des analyses que le combat régionaliste utilise trois arguments principaux, politique, économique et culturel, dont l'accent principal est l'aliénation. On peut brièvement les caractériser. L'aliénation politique révèle les effets désastreux de la centralisation. L'aliénation économique met en lumière le problème de la frontière et l'influence du capitalisme, qui module à sa façon le développement régional. L'aliénation culturelle enfin est la plus largement ressentie et provoque d'âpres discussions dans deux directions. D'une part, l'histoire régionale devient un champ de bataille plus qu'un lieu de la recherche érudite. D'autre part, la langue est le support le plus sûr des mouvements nationalistes.

Mais précisément, il s'agit de se demander quelles sont les classes sociales qui ont conservé les langues régionales. Celles-ci le sont d'abord par les classes populaires. Pourtant, d'une façon générale, le mouvement régionaliste est né dans les milieux de la droite provinciale. Il n'a atteint la petite bourgeoisie que dans l'Entre-deux-guerres et peu à peu son centre de gravité se déplace à partir de 1945 et surtout de 1963 pour toucher tous les milieux sociaux. Cette extension progressive a fait que le phénomène, en changeant de dimension, a aussi changé de nature. Dans la mesure où des mouvements nationalitaires ont tenté de poser en termes de classe la libération nationale, ils ont introduit une dimension sociale dans le débat et suscité une tension latente entre deux types de solidarité, solidarité de classe et solidarité de nation.

Enfin, il convient de s'arrêter très brièvement sur les sources — absolument nécessaires à l'historien — et sur les modèles proposés. Concernant les sources, on doit se référer aux documents officiels d'une part et à la presse d'autre part pour les mouvements contemporains. Dans le premier groupe, les discussions parlementaires tiennent une place de choix, car les mouvements régionaux ont généralement refusé de se compter dans les affrontements électoraux. La seconde apporte, grâce à des dépouillements systématiques, des éléments essentiels auxquels il faut ajouter ceux fournis par les moyens audio-visuels et par les enquêtes. Il n'en reste pas moins que les Archives d'Etat et surtout celles des mouvements régionalistes constitueront pour les historiens des sources primordiales lorsqu'elles seront ouvertes à la recherche.

Quant au modèle qui pourrait retenir l'attention du chercheur, c'est celui que propose le socialiste Michel Philipponneau sur *La gauche et le régionalisme de 1945 à 1974.*[6] Il est certain que dans l'immédiat après-guerre, la réaction contre le provincialisme de Vichy a été très forte à gauche. Celle-ci a accordé très longtemps une priorité absolue à la planification nationale et sa sclérose doctrinale l'empêchait d'adapter son action face à une aggravation certaine des déséquilibres régionaux. La poussée régionaliste a été le fait des Comités d'expansion à la base et de leaders isolés comme Pierre Mendès-France et Gaston Defferre. Le livre du premier, *La République moderne* (1962), lance l'idée d'une démocratie économique, idée qui sera reprise par le PSU en 1966 avec le mot d'ordre: décoloniser la province. Mai 1968 semble épanouir ce nouveau régionalisme que de Gaulle n'arrive pas à récupérer l'année suivante. Le parti socialiste de F. Mitterrand parvient en 1971 à rallier l'ensemble de la gauche aux thèses régionalistes. La perspective est reprise dans la stratégie mise au point par le programme commun dans lequel s'inscrit la proposition de la loi Le Pensec du 28 novembre 1973 sur l'organisation régionale. L'élection de Giscard

d'Estaing, le 19 mai 1974, a retardé l'espoir de «mettre un terme à un centralisme séculaire par une décentralisation authentique, démocratique et efficace» selon M. Philipponneau.

Il est donc exact de parler, à partir des années 1960, d'un régionalisme révolutionnaire qui touche certes des milieux restreints de l'extrême-gauche — voir à ce sujet le numéro spécial des *Temps modernes* de 1973 consacré aux *Minorités nationales en France* — mais aussi les milieux socialistes. En effet, «sur le plan politique, économique, culturel, la conception socialiste de la régionalisation s'inscrit dans le courant autogestionnaire» ce qui implique, par conséquent, le cadre régional, selon certains partisans du nouveau Parti socialiste français.

II. Considérations sur le cas jurassien

Les perspectives que présente cette problématique sont très intéressantes pour pénétrer dans l'histoire de la Question jurassienne. Elles permettent de mieux situer les acteurs d'un conflit qui a violemment secoué la Suisse.

Tout d'abord, il est évident que le cadre spatio-temporel est le même. Le Jura est une région périphérique de la Confédération et aussi du canton de Berne. En outre, 1815 a constamment servi de point de référence. Mais dans le Jura, le point de départ du mouvement autonomiste se situe, comme en France, aux alentours de 1900 (influence de Maurras, Barrès, de Reynold et Ribeaud). Puis 1919 est une date importante, car les principes wilsonniens sont un encouragement pour certaines communautés ethniques et pas seulement pour le démantèlement de l'Empire des Habsbourg. Pour schématiser, on pourrait dire que les trois grandes associations «nationales» représentent par leur fondation les trois premiers stades des mouvements régionalistes, à savoir une volonté d'affirmation culturelle au sens très large pour l'Emulation, la réaffirmation de la fierté provinciale pour Pro Jura et une prise en compte des problèmes économiques pour l'ADIJ.

Le thème du colloque concerne essentiellement les deux stades subséquents: la revendication «nationale» de 1947 et la revendication «nationalitaire» de 1963. Par national, il faut entendre la volonté des Jurassiens de faire un canton comme les autres; par nationalitaire, l'exigence de faire un canton nouveau, ou une région nouvelle, c'est-à-dire de donner un contenu socio-économique à la revendication politique et culturelle.

Dans un premier temps, il convient de s'arrêter aux positions partisanes face à la Question jurassienne[7]. C'est la façon la plus commode d'analyser les options sociales des différents milieux face au régionalisme.

D'emblée, on peut affirmer que les milieux libéraux-radicaux ont été, en 1947, les véritables animateurs du mouvement autonomiste voire séparatiste. Tout le confirme: ils sont, à la tête des grandes associations «nationales» jurassiennes, les défenseurs attitrés de la langue française — ciment de l'esprit régional — et les héritiers d'une histoire qui va fonder la revendication nationale des Jurassiens. Mais les libéraux-radicaux sont tiraillés entre leurs positions «jacobines» — défense de l'unité cantonale — et leurs réflexes particularistes — sauvegarde de l'originalité culturelle du Jura. C'est là une constante de 1830 à 1974, avec des accents différents selon la conjoncture politique.

Pour leur part, les démocrates-chrétiens ont toujours été très attachés à l'idée régionale tout au long de leur histoire. Leur attitude s'explique par le poids de l'héritage contre-révolutionnaire, leur traditionalisme et leur fidélité au fédéralisme. C'est par refus de l'individualisme libéral et par souci de reconstituer des «corps» intermédiaires entre l'individu et l'Etat qu'ils ont opté pour la défense des bourgeoisies d'abord, pour celle de la région ensuite, définie par le Jura catholique. Leurs armes ont été avant tout les droits populaires qu'ils ont utilisés avec vigueur et les associations caritatives qui tendaient à former une véritable «contre-société». C'est la raison pour laquelle on les trouve moins engagés à la tête du mouvement autonomiste. Mais pour la base, il y a eu moins changement de méthodes à partir de 1948 qu'un «aggiornamento» qui sera facilité par les mutations du monde contemporain.

Avec des nuances qui ont peu d'importance, socialistes et agrariens ont une attitude commune face à la Question jurassienne en 1947. Les premiers veulent utiliser l'appareil étatique pour faire pénétrer, dans un Jura jugé encore rural et réactionnaire, les idées progressistes de la Suisse industrielle et urbaine. Les seconds, en accordant une priorité à un certain interventionnisme, attendent une aide accrue pour l'agriculture. Ils entrent ainsi directement en conflit avec les tenants du Jura industriel: au-delà des invectives personnelles, il y a indubitablement conflit d'intérêts qu'illustrent les débats fiscaux de l'époque.

De cette brève analyse, il est possible de dégager une certitude: le problème financier est aussi au cœur de l'opposition jurassienne dans l'immédiat après-guerre. Il n'y a rien de surprenant si l'on se rappelle qu'en 1941 déjà l'ADIJ avait demandé deux expertises: l'une sur le rendement des impôts, l'autre sur les subventions accordées au Jura. Cette manière de comptabilité «nationale» avait montré que l'ancien Evêché de Bâle n'avait

pas obtenu tout ce à quoi il avait légitimement droit et qu'il était défavorisé par rapport aux centres urbains en particulier.

Mais le débat ne souligne pas que les déséquilibres régionaux : il fait apparaître aussi les clivages sociaux. Les socialistes n'étaient pas du tout favorables à un abaissement de la quotité fiscale, leur but étant de développer l'Etat-Providence. Ils trouvaient chez les agrariens des parlementaires compréhensifs. Les uns et les autres défendaient le bien-être de classes sociales avant de se soucier des intérêts régionaux, pourtant prétérités par le déséquilibre dû au remarquable développement économique qui s'amorce en 1941 et se poursuivra jusqu'en 1974. Il en allait très différemment pour les radicaux proches des milieux industriels ou commerçants et, dans une certaine mesure, pour les conservateurs, braqués dans une opposition à toute nouvelle intervention de l'Etat. La petite et moyenne bourgeoisie accusait les socialistes de vouloir opérer, avec la complicité des agrariens, « par le moyen du tour de vis du pressoir fiscal », une collectivisation à froid de l'économie !

A ce niveau, le clivage provoqué par la Question jurassienne est donc moins une opposition entre la gauche et la droite qu'une lutte d'influence entre classes sociales. Le fait se vérifie jusqu'en 1963. En effet, le contenu économique et social du projet autonomiste n'a pas été modifié par les séparatistes de la première heure. Le RJ est au Comité de Moutier ce que la démocratie directe est à la démocratie parlementaire et l'échec de 1959 (demande d'organisation d'un plébiscite) confirme celui de 1949 (fédéralisation du canton de Berne). Que les militants séparatistes aient attaqué les notables au nom des aspirations populaires ne changeait rien au fait que le mouvement restait aussi élitaire par sa direction que ne l'étaient les associations et dans une large mesure les partis. Toutefois, il avait réussi à mobiliser une partie importante du peuple au nom de la solidarité nationale. Le transfert est très net, l'idéal libéral (le Jura, entité nationale) est repris par le Comité de Moutier, qui se le fait enlever par le RJ.

L'échec des trois initiatives de 1962 semblait devoir mettre un terme définitif à l'action séparatiste, qui ne pouvait même pas obtenir une décentralisation administrative. En fait, c'est une nouvelle étape qui commence.

A partir de 1963/64, le climat politique change. On peut retenir au moins trois raisons. L'« aggiornamento » souhaité par Vatican II a fait sortir définitivement les catholiques jurassiens du ghetto où ils s'étaient enfermés un siècle auparavant : ils s'ouvrent aux valeurs modernes et les catholiques engagés ne le sont plus seulement dans la droite classique. Dans le canton de Berne ensuite, comme en France alors, on lance l'idée d'une régionalisation qui a pour but, en définitive, de renforcer la centralisation. Cette reprise en main d'un mouvement spontané (Ajoie, Pro Doubs[8])

démontre que la solution des problèmes régionaux est d'ordre politique, car le pouvoir veut confisquer à son profit l'aménagement du territoire. Enfin, le réveil régional favorise en France l'affermissement de micronationalismes qui s'appuient eux-mêmes sur un renouveau culturel et qui ne sont plus isolés au plan doctrinal. C'est de 1963 que date par exemple la publication de Guy Héraud, *L'Europe des ethnies.* Il inspirera le RJ, qui apparaît de ce fait moins anachronique sur la scène politique.

Mais tout se passe comme si la bataille «nationalitaire» se livrait véritablement sur le «troisième front», le front socio-économique. Le réveil culturel dépasse très vite l'exploitation du folklore à fins touristiques pour toucher une nouvelle gauche. C'est en effet en 1966 que Michel Rocard lance le slogan: «décoloniser la province». Il donne une dimension régionale au concept de la lutte des classes et préconise un système de démocratie socialiste de tendance autogestionnaire. Le mouvement semble s'épanouir en Mai 1968 lorsque l'imagination part à la conquête du pouvoir. Ces batailles d'idées ont aussi atteint le Jura où, dans tous les milieux, on était de plus en plus conscient qu'une solution au déséquilibre économique passait nécessairement par la régionalisation.

Entre 1969 et 1973, trois solutions ont été proposées. La première est celle du RJ: un canton seul peut assurer, dans un Etat fédératif, une véritable régionalisation. Le projet est prioritairement politique et, comme l'écrit Vincent Philippe, jusqu'au plébiscite, la réflexion séparatiste sur la nature de la société jurassienne «libérée» a été d'une remarquable timidité.[9] De fait, la région Jura se définira par les limites territoriales du 23e canton suisse. La deuxième est celle du gouvernement bernois. Elle conduisait moins à donner un véritable pouvoir de décision aux régions qu'à mieux les intégrer dans l'Etat. Le projet du socialiste Ory est adopté en 1972 par le Conseil-exécutif et débattu l'année suivante par le Grand Conseil. Il débouchera sur la création de la Fédération des communes du Jura bernois. La troisième est beaucoup moins institutionnelle: elle se veut avant tout fonctionnelle. Il est indubitable que le Centre culturel jurassien, le Comité d'action Pro transjurane, la Chambre d'agriculture du Jura, l'Office social de l'ADIJ, relèvent de cette tendance. Ils ont subi le même sort que les défenseurs de l'unité jurassienne, regroupés dans la Troisième Force.

Mais, et c'est là le phénomène très neuf par rapport à la période d'avant 1963, des hommes de gauche ont rompu avec des habitudes centralisatrices et se sont ralliés à la perspective régionaliste. A l'extrême-gauche, les nationalitaires qui posent en terme de classe la libération nationale ont eu peu d'écho. Le colonialisme intérieur, cher à Robert Lafont[10] a eu plus de succès. Peut-on oublier que le Jura est devenu une terre de militants et

surtout le dynamisme du combat qui a animé les Béliers ? Ce n'est pas un hasard si la fondation du mouvement remonte à 1963 : il illustre à sa façon le courant du régionalisme révolutionnaire, qui s'épanouit en France en Mai 1968. Enfin, la création de « régions de montagnes », selon la loi fédérale, a permis à bon nombre de socialistes de prendre des engagements régionalistes. Tous ces courants portent en eux un dynamisme et suggèrent de remodeler non seulement l'Etat, mais la société.

Conclusion

Le glissement du thème régionaliste de la droite vers la gauche suscite d'amples interrogations qui pour l'instant ne peuvent qu'être formulées. Quelle est l'ampleur de la conversion? Elle semble différente selon les régions du Jura historique. Le clivage se fait en particulier sur la volonté de participer plus ou moins étroitement aux organisations suisses, qui contribuent jusqu'à un certain point à aggraver les disparités régionales. Comment, par ailleurs, concilier les perspectives autogestionnaires et l'égalité des citoyens? L'exemple du système fiscal communal ou cantonal peut servir d'illustration à cet égard. La gauche maintiendra-t-elle un front national sous l'égide du RJ et de Force démocratique ou s'orientera-t-elle vers un front populaire ?

A travers l'Assemblée constituante et les débuts du canton du Jura d'une part, de l'ARP et de la FJB d'autre part, on perçoit des éléments de réponse. Le colloque de ce jour devrait permettre d'approfondir une réflexion qui, en fin de compte, ne concerne pas seulement la gauche, mais tous les Jurassiens, car la crise qui frappe l'économie mondiale nécessite des réponses appropriées. Aussi n'est-il pas inutile en l'occurrence d'adopter la démarche de l'historien, c'est-à-dire de revenir à l'analyse du passé pour mieux comprendre le présent.

En effet, on peut dire que le débat n'est pas nouveau dans le Jura. Pour ceux que le thème intéresse, il faut retourner au début des années 1930, lorsque la grande crise frappait très durement l'horlogerie. Deux thèses s'affrontaient jusque dans les rangs socialistes. D'un côté, le patronat soutenait la nécessaire réorganisation de l'industrie horlogère et par conséquent sa concentration. Telle était aussi la position du conseiller national Achille Grospierre qui parlait au nom de la FOMH. De l'autre côté, les petits patrons et les autorités régionales étaient inquiètes et s'opposaient même résolument à un mouvement qui vidait les villages du Jura de leur potentiel

industriel. C'était le point de vue de Georges Moeckli, alors député et secrétaire de l'ADIJ. Comme on le sait, les choix qui ont été pris sont loin d'avoir été sans conséquence sur le Jura. C'est pourquoi une réflexion sur l'histoire récente du Jura n'est pas actuellement inopportune!

NOTES

[1] PHILIPPE, V.: *Le Jura République, 23e canton suisse.* Lausanne, Ed. 24 Heures, 1978, p. 114.

[2] PRONGUÉ, B.: *Le Jura, 23e canton suisse.* Porrentruy, Emulation, 1978, p. 17 et p. 27.

[3] Voir *Régions et régionalismes en Europe occidentale.* In *Encyclopædia Universalis, Universalia 1978,* p. 386-89?

[4] GRAS, C. & LIVET, G.: *Régions et régionalismes en France du XVIIIe siècle à nos jours.* Paris, PUF, 1977.

[5] *Ibid.* p. 591. Cette partie de l'exposé doit l'essentiel de sa substance à la conclusion de C. Gras et à l'article qu'il a publié auparavant et qui contient une très riche bibliographie sur le sujet. (cf. GRAS, C.: *Le mouvement régionaliste français et l'histoire sociale: éléments de problématique et de bibliographie.* In *Le mouvement social,* sept. 1975, N° 92, p. 101-117.) On voudra bien s'y référer globalement.

[6] In GRAS, C. & LIVET, G.: *op. cit.,* p. 521-548.

[7] Cette partie de l'exposé s'appuie sur une recherche de séminaire (cf. PRONGUÉ, B.: *Le pouvoir régional et les partis politiques jurassiens (1946-1948).* Pensier, 1979, 43 p.).

[8] En 1963, la crainte de voir ériger des barrages sur le Doubs a suscité la création de Pro Doubs, qui se constitue en commission d'étude et devient, en 1967, la Commission jurassienne pour l'aménagement du territoire de l'ADIJ. cf. PRONGUÉ, B.: *ADIJ 1925-1975.* Moutier, 1975, p. 150.

[9] PHILIPPE, V.: *op. cit.,* p. 113.

[10] LAFONT, R.: *La révolution régionaliste.* Paris, 1967.